

KARTING

CIRCUIT DE L'ETANG

Samedi 9 Octobre 2010



Les 12 heures De l'Etang

DOSSIER D'INSCRIPTION



KARTING

Circuit de l'étang

*Location - Organisation de journées -
Séminaires
Professionnels - Particuliers*

Les 12 Heures de l'Etang

1. Organisation:

Le Circuit de l'Étang organise une épreuve privée non officielle d'endurance de 12 heures ouverte aux particuliers, comités d'entreprises et entreprises.

Lieu de la manifestation : cette épreuve se déroulera sur le Circuit de l'Étang, RN 113 – 13340 ROGNAC, le Samedi 9 Octobre 2010.

2. Concurrents:

Admission:

Cette épreuve est accessible uniquement aux personnes âgées de 16 ans révolus le jour de l'épreuve.

Nombre de personnes:

Le nombre de pilotes par équipe est de 4 au minimum (fatigue oblige).
Le nombre d'équipes est limité à 10.

3. Inscription:

Montant:

Le montant de l'inscription s'élève à 900 €TTC par équipe.

Modalités d'inscription:

Les équipes seront validées lorsque la fiche d'inscription aura été remplie et signée par le capitaine d'équipe avant le 1er Octobre 2010 et lorsqu'un acompte de 10% du montant de l'inscription aura été versé.

L'acompte s'élève à 90 € et devra être versé avant le 1er Octobre 2010 à l'ordre de la S.A.R.L. B.T.R.

Solde:

Le solde des droits d'engagements devra parvenir au Circuit de l'étang, S.A.R.L B.T.R., au plus tard le jour de l'épreuve.

Annulation:

En cas d'annulation de la part d'une équipe, le circuit de l'étang conservera la totalité de l'acompte de 90€

En cas d'annulation de la part du Circuit de l'étang, la totalité des acomptes sera remboursée aux équipes.

En cas de force majeure, seul le circuit de l'étang se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'épreuve.

4. Matériel:

Le Circuit de l'Etang met à la disposition des équipes :

- 10 karts 4 temps de 270cm3.
- 2 karts de réserve.
- Le carburant.
- Les pièces de rechange.
- L'assistance technique (et psychologique).
- L'équipement (casque et combinaison) pour chaque équipe.
- Une équipe de commissaires de piste hors pair.
- 1 mécanicien compétent.

Les karts seront remis aux équipes en parfait état de fonctionnement. Le tirage au sort déterminera le numéro de Kart pendant toute la durée de l'épreuve. Seule l'équipe technique du Circuit de L'étang, en fonction de la requête du capitaine de l'équipe, pourra intervenir sur les Karts si elle l'estime nécessaire.

5. Déroulement de l'épreuve:

Samedi 9 Octobre 2010 :

- 09 h 45: Accueil des participants, café, croissants,
- 10 h 15 : Briefing sécurité,
- 10 h 30 : 1 heure d'essais chronométrés,
- 12 h 00 : Mise en place des karts sur la grille et départ de la course,
- 00 h 00 : Fin de l'épreuve,

Un buffet campagnard vous sera servi à 13 heures puis à 20 heures.

6. Règlement sportif

Sera déclarée vainqueur l'équipe qui aura parcouru le plus grand nombre de tours à l'issue des 12 h 00 de l'épreuve.

a) Les relais :

Le nombre de relais est libre. Les relais s'effectuent dans les stands. Pour des raisons évidentes de sécurité les karts doivent rouler au pas dans cette zone. Les pilotes doivent marquer un temps d'arrêt à la sortie et ne pas gêner les pilotes déjà sur la piste en repartant.

Tout manquement à cette dernière règle fera l'objet d'une pénalité (cf chap. d).

b) La signalisation :

Durant l'épreuve les commissaires de piste communiqueront avec les pilotes à l'aide de drapeaux de couleur :

- Drapeau tricolore : départ de l'épreuve
- Drapeau bleu : laissez passer un concurrent plus rapide.
- Drapeau jaune : danger, obligation de ralentir, interdiction de doubler.
- Drapeau rouge : immobilisation du pilote désigné.
- Drapeau à damiers : fin de l'épreuve.

En cas d'incident important, la direction de piste se réserve le droit de neutraliser la course pendant le temps nécessaire au dépannage de cet incident ou de la remise en état du circuit. Dans ce cas le temps de la neutralisation comptera comme temps effectif de course.

Tout manquement à ces règles fera l'objet d'une pénalité (cf chap.d).

c) Sécurité :

L'équipe du Circuit de l'étang rappelle que lors des épreuves d'endurance, seule la régularité et la stratégie de course peuvent contribuer à la victoire. C'est pourquoi des règles strictes de sécurité sont imposées aux équipes :

- Pour tout accrochage, tête à queue ou sortie de piste, le ou les pilotes devront attendre l'intervention d'un commissaire de piste.
- Tout pilote immobilisé sur la piste, quelle qu'en soit la raison, doit impérativement lever le bras et rester assis dans son kart jusqu'à l'arrivée d'un commissaire de piste.
- Toute sortie de piste ou accrochage fera l'objet d'une vérification du kart, sans décomptage du temps, si elle est jugée nécessaire par la direction de course.
- Toute personne dont la conduite sera jugée dangereuse, pour elle même, autrui ou pour le matériel sera sanctionnée (cf chap.d).

d) Pénalités :

Le pilote victime d'une pénalité est désigné à l'aide du drapeau rouge. Les pénalités sont les suivantes :

- Non respect des drapeaux :	1 minute d'arrêt
- Dépassement lors de l'intervention du pace-car	1 minute d'arrêt
- Vitesse excessive dans les stands	1 minute d'arrêt
- Non-respect des règles de sécurité	1 minute d'arrêt
- Stock car, passage en force, conduite antisportive	2 minutes d'arrêt

Un arrêt pour pénalité ne peut en aucun cas faire l'objet d'un changement de pilote ou d'un ravitaillement.

7. Problèmes techniques:

Pendant toute la durée de l'épreuve, l'équipe du Circuit de l'Etang, prendra en charge les réparations des incidents mécaniques bénins sans changement du kart et sans décompte du temps, à l'exception d'un problème moteur ou d'un manquement au niveau de l'entretien normal incombant au « Circuit de l'Etang » qui entraînera le remplacement immédiat du kart.

Si un problème technique devient récurrent, le kart sera remplacé.

Si une équipe rend, par sa faute, son kart totalement irréparable, elle devra abandonner l'épreuve sans recours possible.

Tout pilote ayant causé à une autre équipe le problème ci-dessus sera exclue de la course sans recours possible. L'équipe victime aura dans ce cas un kart de remplacement.

8. Carburant:

Seule l'équipe technique du Circuit est habilitée à ravitailler les karts en carburant. Les ravitaillements se feront dans la zone désignée à cet effet. Le ravitaillement peut être l'occasion d'effectuer un relais.

9. Réclamations:

Le capitaine d'équipe désigné lors de l'inscription de celle-ci à l'épreuve, sera le seul interlocuteur de l'équipe auprès de la direction de course.

11. Sponsoring:

Les équipes sont libres de prendre tous engagements envers leurs sponsors pour la durée de l'épreuve (panneaux ou banderoles en bord de piste, autocollants sur les karts, exposition de matériel, etc...).



KARTING

Circuit de l'étang

Location - Organisation de journées -

Séminaires

Professionnels - Particuliers

Les 12 Heures de l'Etang

FICHE D'INSCRIPTION

<i>Nom de l'équipe</i>	
<i>Coordonnés</i>	<i>Adresse :</i> <i>Tél :</i> <i>Fax :</i>
<i>Nom des pilotes</i>	• • • • • • • • • •
<i>Nom du capitaine d'équipe</i>	

Le signataire déclare que :

Ses coéquipiers lui donne tous pouvoirs pour prendre tous engagements en leur lieu et place.

Tous les pilotes de l'équipe sont âgés d'au moins 18 ans.

Tous les pilotes ont les capacités physiques nécessaires à la pratique du Kart.

Tous les pilotes sont munis d'une assurance responsabilité civile.

Leur engagement à l'épreuve signifie l'adhésion pleine et entière au règlement de celle-ci.

A..... Le.....

Pour l'équipe

Pour le Karting de Rognac

Acompte : € versés le.....

Pour acquit,